

ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Culture, communication, grands travaux et bicentenaire : personnel Question écrite n° 15386

Texte de la question

M Edmond Vacant appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur le projet du ministere de la culture et de la communication de fusion des differents corps de conservation (archives, musees, inventaire, monuments historiques et fouilles) en un corps commun des conservateurs du patrimoine. En effet, les conservateurs de bibliotheques, selon qu'ils exercent dans les bibliotheques d'universite, de lecture publique ou de grands etablissements, craignent d'etre exclus du champ de cette reforme. En consequence il lui demande s'il a l'intention de faire une proposition concernant le statut des conservateurs de bibliotheques affectes dans differents ministeres, qui justifient du meme niveau de formation, de competence et de responsabilite que leurs collegues de la culture.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports porte actuellement la plus grande attention au projet de creation d'un corps des personnels de conservation, presente par le ministere de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire. Il etudie l'ensemble des moyens permettant au personnel scientifique des bibliotheques de beneficier des ameliorations statutaires consenties aux autres corps de conservateurs tout en garantissant sa specificite.

Données clés

Auteur : M. Vacant Edmond
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15386

Rubrique: Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 2990